

4 décembre 2024

## Motion de censure votée contre Michel Barnier : pourquoi les députés socialistes ariégeois se sont abstenus



Martine Froger et Laurent Panifous. DDM - DDM

L'essentiel La motion de censure adoptée par 331 voix met fin au mandat de Michel Barnier. Martine Froger et Laurent Panifous expliquent privilégier la stabilité institutionnelle.

Ce mercredi 4 décembre, le gouvernement Barnier est tombé. Après une soirée sous tension, la motion de censure a été votée et adoptée à 331 voix.

Une censure jugée à "contre temps" à laquelle les députés ariégeois Martine Froger et Laurent Panifous n'ont pas pris part, à l'image de la grande majorité des membres de leur groupe parlementaire LIOT. "Nous sommes inscrits en opposition au gouvernement de Michel Barnier, qui n'est pas légitime au regard du résultat des élections législatives. C'est d'ailleurs ce qui nous a conduits, dès son installation le 8 octobre dernier, à voter une motion de censure pour le dénoncer.

### "Le débat doit rester centré sur les enjeux budgétaires"

Pour autant, nous ne voterons pas aujourd'hui une censure en pleine période budgétaire qui fragiliserait nos institutions et nous conduirait dans une zone inconnue et dangereuse. Le débat doit rester centré sur les enjeux budgétaires et ne pas se transformer en une crise politique durable", font-ils savoir dans un communiqué commun.

Pourtant, hier en début d'après-midi, la décision ne semblait toujours pas être prise. Mais pour les deux élus, il était essentiel d'éviter une posture de surenchère idéologique. "Voter cette motion de censure, sans proposer d'alternatives crédibles et constructives, représente une fuite en avant, qui paraît très imprudente compte tenu de la situation dégradée de notre pays", poursuivent-ils.

Avant de conclure : "Nous sommes dès à présent déterminés à soutenir un gouvernement issu du front républicain qui donnera à notre pays la stabilité dont il a besoin."